



Arlon, le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Monsieur le Ministre,

L'Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi du Luxembourg belge s'est penchée dans le cadre de la mise en place de ses pôles de synergie sur le secteur de l'aide à la personne. Outre l'analyse de données quantitatives relatives à l'emploi salarié, la demande d'emploi, l'offre d'emploi, la population scolaire et les personnes en formation continue dans le secteur, les employeurs du secteur nous ont apporté leurs expériences de terrain et leurs suggestions de pistes de travail notamment en matière de formation. Le profil d'aide-ménagère sociale a retenu toute l'attention des membres de l'Instance. Dans la foulée, des Centres d'Insertion Socio-Professionnelle de la province (Lire et Écrire, La Trêve, CEPPST) souhaitent profiter de l'opportunité de l'appel à projet 9 du Forem pour organiser une formation d'aide-ménagère sociale à destination d'un public fragilisé et très éloigné de l'emploi. Cet appel à projet se clôture le 15 décembre 2016 et couvre des actions s'étalant de 2017 à 2020. La première action de formation d'aide-ménagère sociale est prévue en janvier 2018.

Pour cette formation de 500 heures, des modules de formation en français, en mathématiques, des modules relatifs à des compétences transversales (remobilisation, savoir-être, ...) alterneront avec un volet de formation technique en nettoyage assuré par le Forem Compétences, lui-même enrichi par des modules axés sur la communication, la déontologie, l'approche de la personne, ... (le volet social de la fonction) pris en charge par la Promotion Sociale qui certifiera l'ensemble du cursus de formation. Par ailleurs, un suivi psychosocial sera en assuré par les CISP auprès des stagiaires.

La question que se posent les opérateurs est de savoir si, après ce type de formation, les stagiaires pourront avoir accès à des emplois d'aide-ménagère sociale et faire valoir leur certification en sachant qu'actuellement aucun titre n'est requis pour assurer cette fonction, mais qu'en 2018, la donne aura peut-être changé ...

Serait-il envisageable que vos services se penchent de façon prioritaire sur le profil d'aide-ménagère sociale et adresse une demande d'examen au SFMQ pour ce profil métier de façon à pouvoir assurer une formation qui réponde aux prescrits du secteur de l'aide à la personne ? Sans cette assurance, le projet risque d'être écarté, ce qui serait dommageable pour un public difficile à réinsérer sans un coup de pouce de la part de la formation professionnelle.

En vous remerciant pour le suivi que vous apporterez à notre demande, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

José SOBLET,  
Président de la Chambre Enseignement.

Roger HENNERICY,  
Président de l'Instance Bassin  
du Luxembourg belge.